

Plan de situation 1:500

IMPLANTATION

Le projet s'implante dans la partie au sud-ouest du « plateau des écoles » le long de la rue des Sources, à l'ouest de l'école primaire protégée, laissant ainsi libre l'axe de la rue du Parc vers la cité Schwob. De plus sa position crée un nouveau dialogue avec l'école primaire. L'escalier amenant à l'école primaire est directement en lien avec l'entrée de la nouvelle école, et crée un deuxième chemin piéton continu vers la cité ouvrière, créant ainsi.

Le bâtiment situé le long de la rue des Sources s'inspire de la typologie horizontale et longue des volumes de l'école primaire, et complète ainsi l'organisation en strates du lieu.

Les places de parc le long de la rue des Sources et du chemin qui vient de la rue des Foyers, renforcent encore cette organisation en strates.

Le projet profitant de la topographie s'inscrit dans la pente naturelle du site, et son volume se subordonne aux volumes anciens des écoles primaire.

ORGANISATION

A l'intérieur, l'école est aussi organisée en strates. La parascolaire, l'école enfantine et l'école à journée continue occupent chacun un étage. Profitant de la pente, et se développant en demi-niveaux, l'école possède 2 rez-de-chaussée. Le rez inférieur, orienté vers la cité ouvrière, comporte l'école enfantine, alors que le rez supérieur orienté vers la rue, et les écoles primaires contiennent les programmes du parascolaire, permettant une synergie plus aisée avec les usagers externes et les autres bâtiments. De plus, l'accès peut se faire sans dégrader les différentes salles de classe.

Un demi-niveau plus haut, au 1^{er} étage, au-dessus de l'école enfantine, l'école de journée continue complète l'ensemble. A noter que la cuisine et son équipement sont placés au rez supérieur, lui donnant un accès direct depuis le parking, et la proximité avec l'ascenseur le rendant utilisable par tous les étages, et notamment pour d'éventuels événements dans la salle multiusage.

Les salles de classes sont orientées vers la cour de l'école enfantine, profitant d'un dégagement, d'une bonne luminosité et du calme. Au centre du bâtiment se trouve les « escaliers gradins » servant d'espace de circulation mais aussi d'espace de détente. Les escaliers, et un vide qui relie les différents étages éclairés zénithalement sont séparées entre eux par les différents espaces de service. Ces espaces de circulation verticaux, baignés de lumière, rythment ainsi les couloirs du bâtiment.

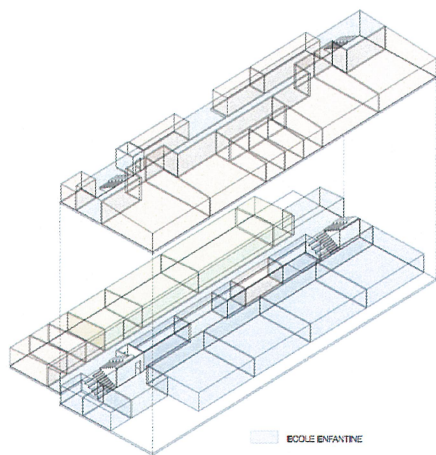
EXPRESSION ET STRUCTURE

Le bâtiment rappelle le passé industriel de Tavannes par son shed, son organisation en demi- et sa typologie. Cette machine à apprendre offre aux salles du 1^{er} étage une luminosité idéale. Lumière du nord pour l'espace de vie, le couloir et les vestiaires, et grandes fenêtres vers le sud-est. La porte à faux protège les enfants de l'école enfantine de tout éblouissement. Les nœuds du centre en béton, viennent contreventer les murs de béton, et les poteaux axés tous les 4 m de l'école. Cette organisation laisse une grande flexibilité d'organisation. De plus le profil de l'école avec son shed, son porte à faux et son béton apparent, lui donne une identité propre et contemporaine tout en étant en retrait par rapport à l'imposante ancienne école primaire.

AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS

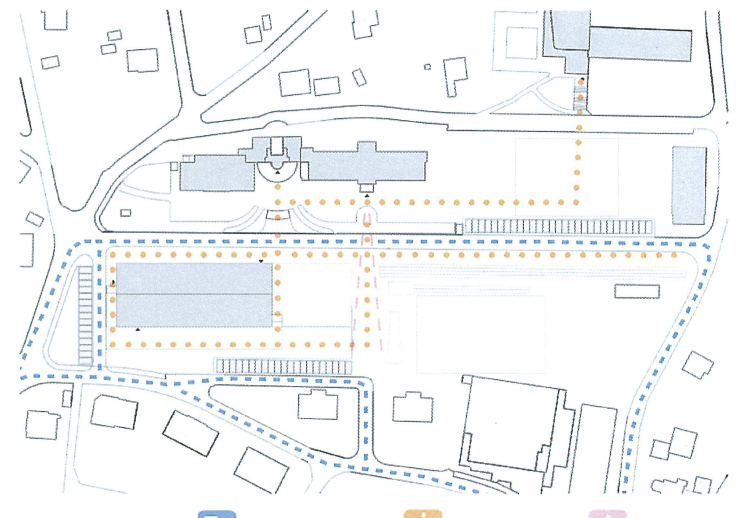
La cour de récréation crée une zone de tampon avec les solitaires de la cité ouvrière. Les parkings sont situés perpendiculairement à la rue des Sources au niveau de la patinoire, et profitant de la topographie, sont cachés des cours des écoles, par le parapet et la différence de niveau entre la cour et le parking. Le même système se retrouve au sud-ouest. Un parking entre la rue des Sources et la rue du foyer filtre le trafic vers les écoles, et crée une zone de sécurité entre le Chemin de Belfond et la future école. De plus, en tête, avant le parking, un petit parc, reprend la typologie des petites places vertes ou boisées aux alentours qui marquent les têtes ou les angles des parcelles.

La cour de récréation de l'école enfantine se trouve devant le bâtiment, alors que la cour de l'école de jour continue se trouve sur son côté et permet une utilisation par les élèves sans gêner le bon déroulement de l'école. L'axe de la rue du Parc est renforcée en rendant cet axe à la mobilité douce, et en y ajoutant une allée d'arbres. Un deuxième axe piéton est créé dans le prolongement de l'escalier de l'école primaire.



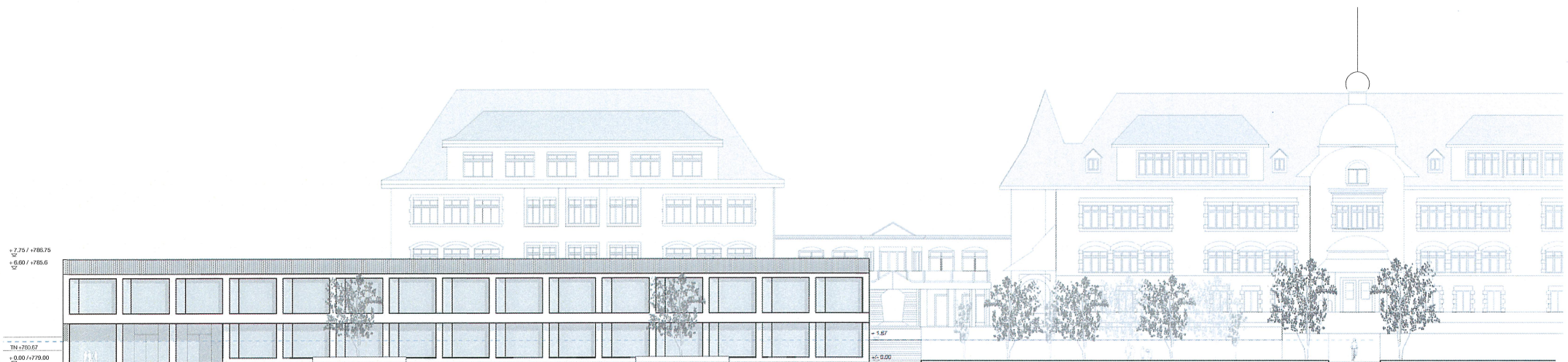
Programme

- ECOLE ENFANTINE
- PARASCOLAIRE
- ECOLE A JOURNEE CONTINUE
- CORRIDOR OU ESPACE DE DESSERT

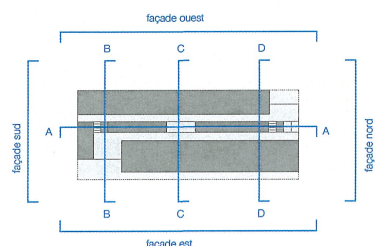


Flux circulation

- P** VOITURES + STATIONNEMENT
- ▲** CIRCULATION PIETONNE
- ◀▶** AXE VISUEL

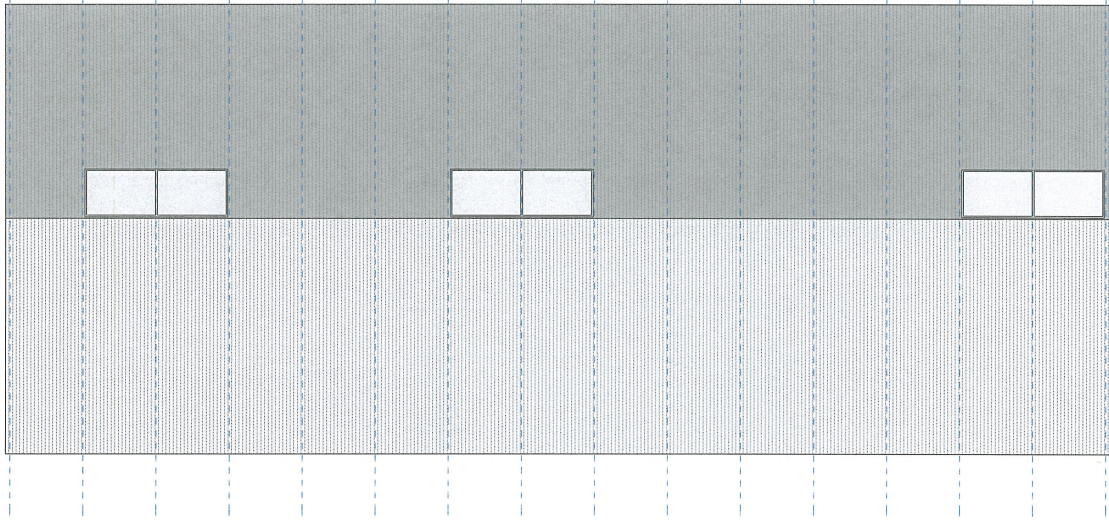


Façade est 1:200

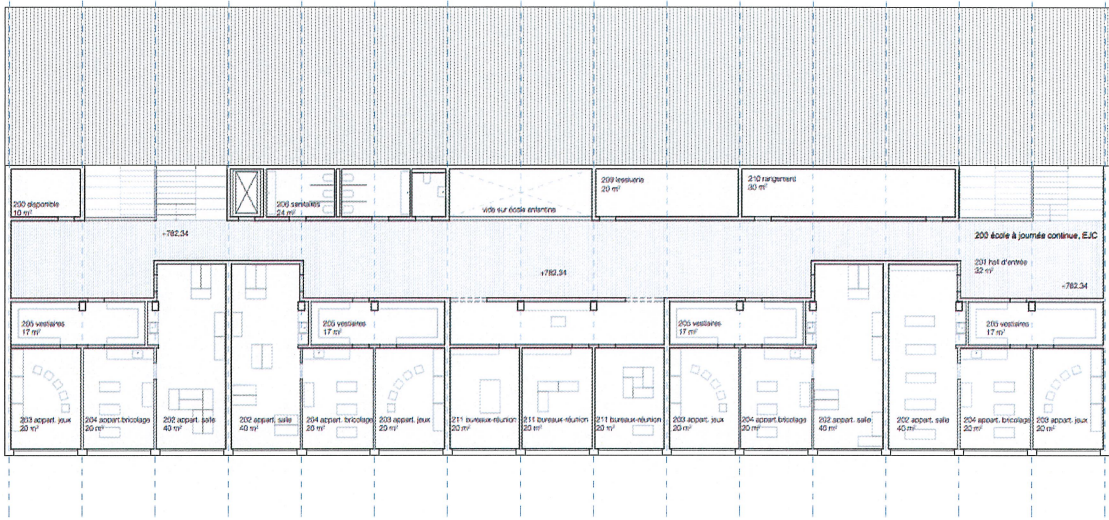


0 50 100 250 m

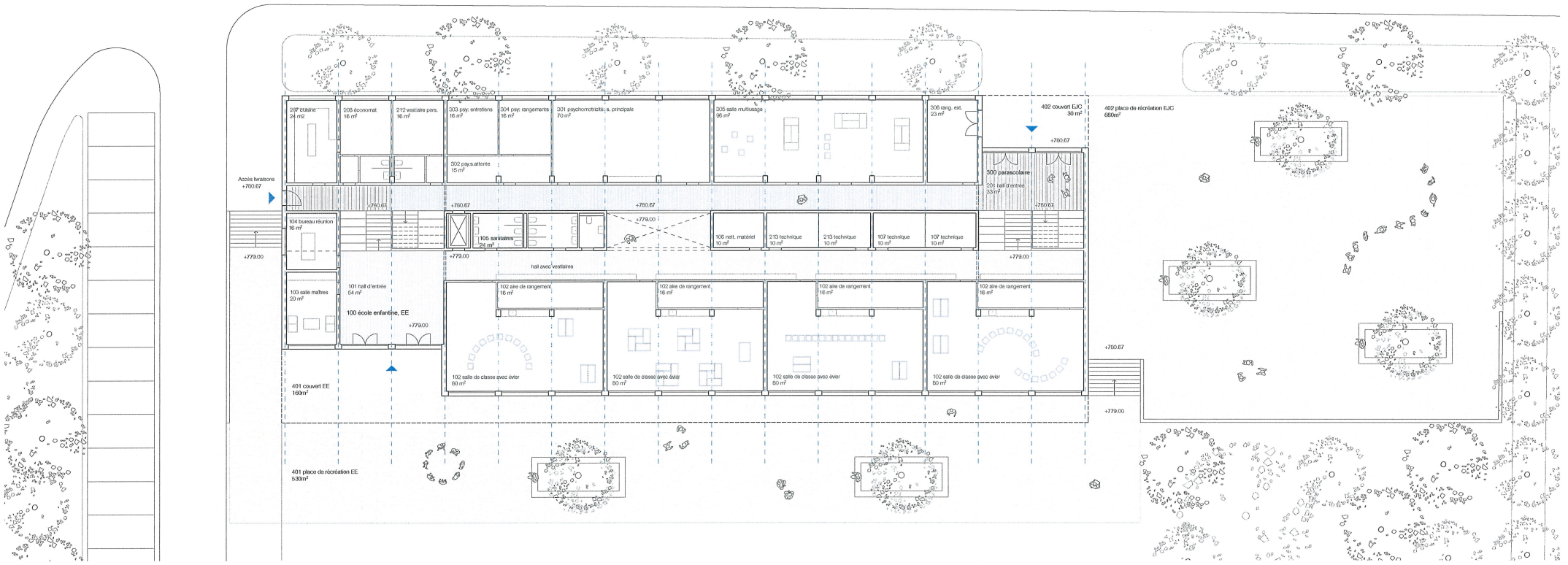
E.1:500/200



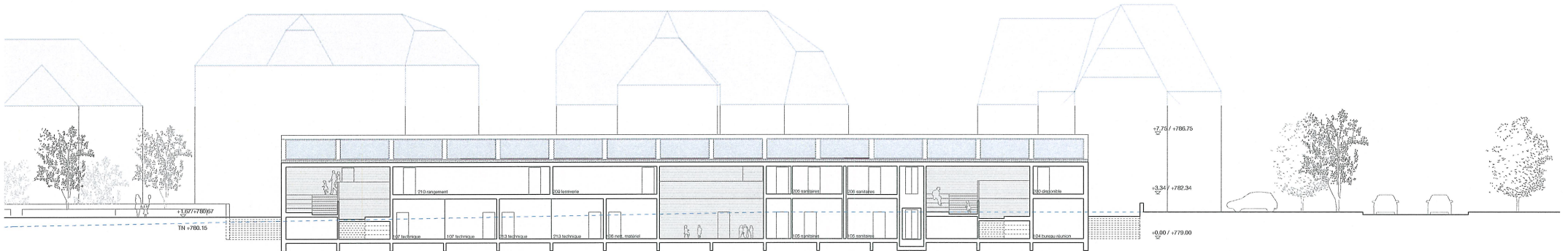
Toiture _ faite +7.75 (786.75)



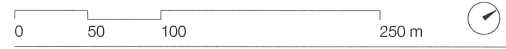
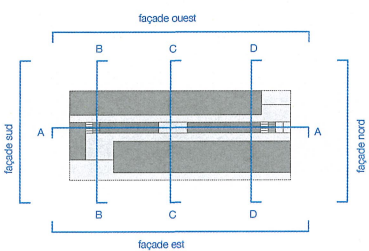
Etage _ niveau +3.34 (782.34)



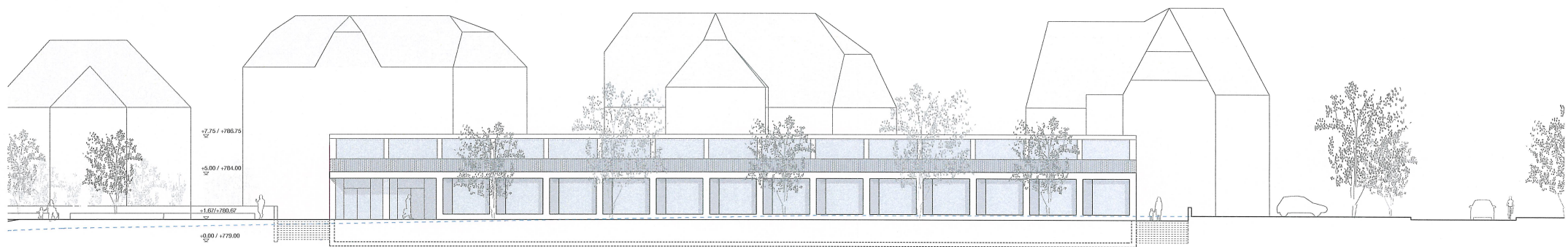
Rez inférieur _ niveau +0.00 (779.00) et rez supérieur _ niveau +1.67 (780.67)



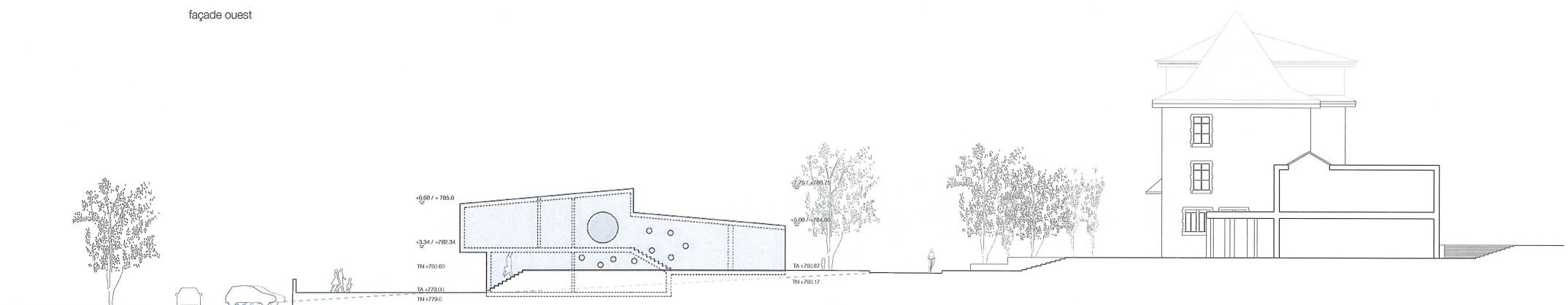
Coupe AA



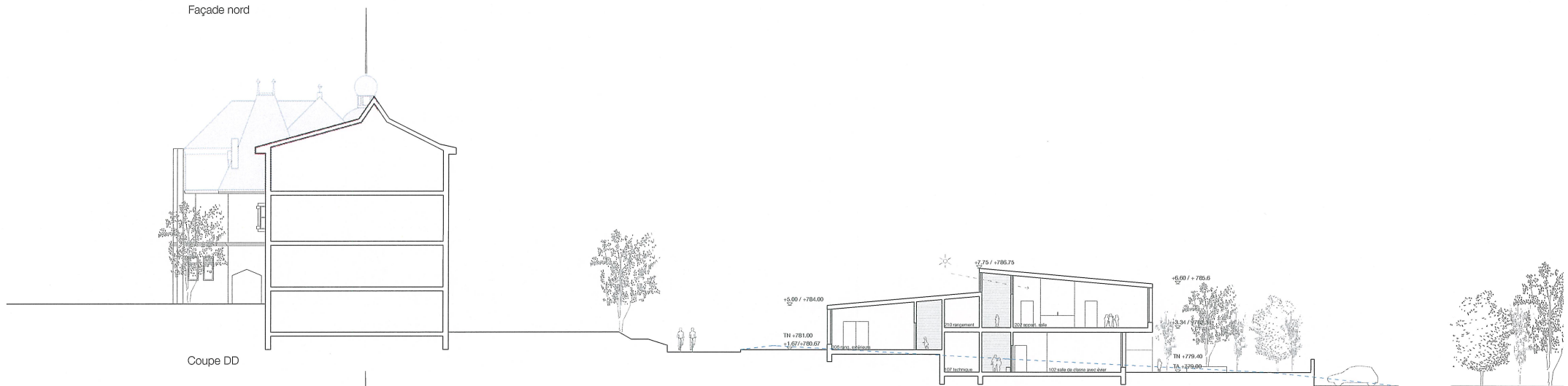
E.1:200



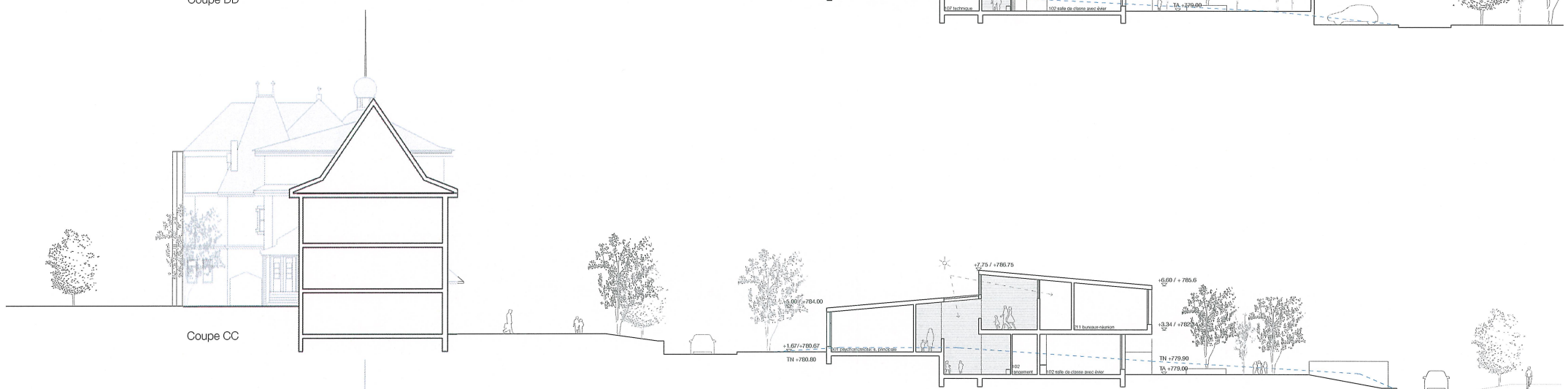
façade ouest



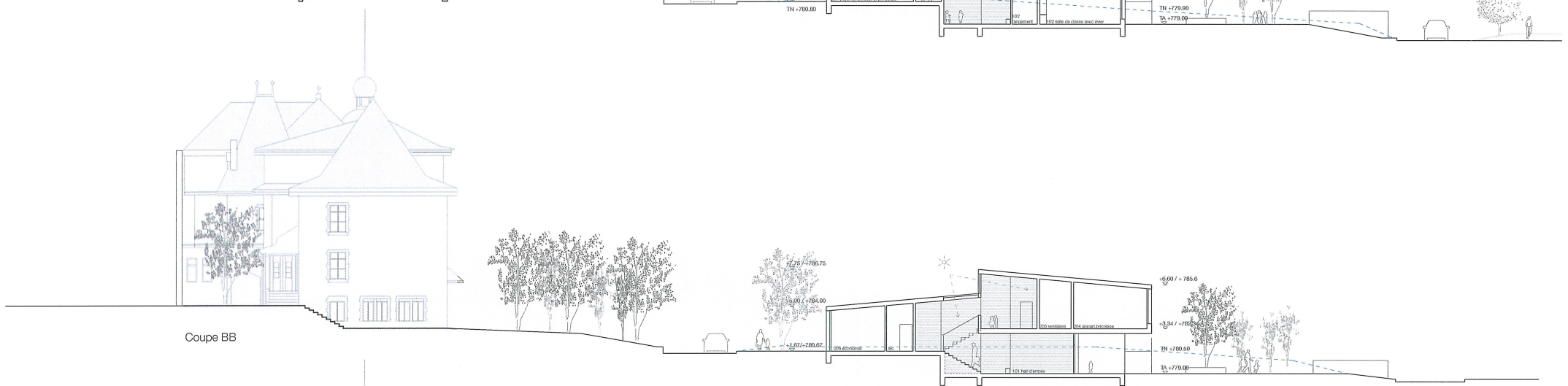
Façade nord



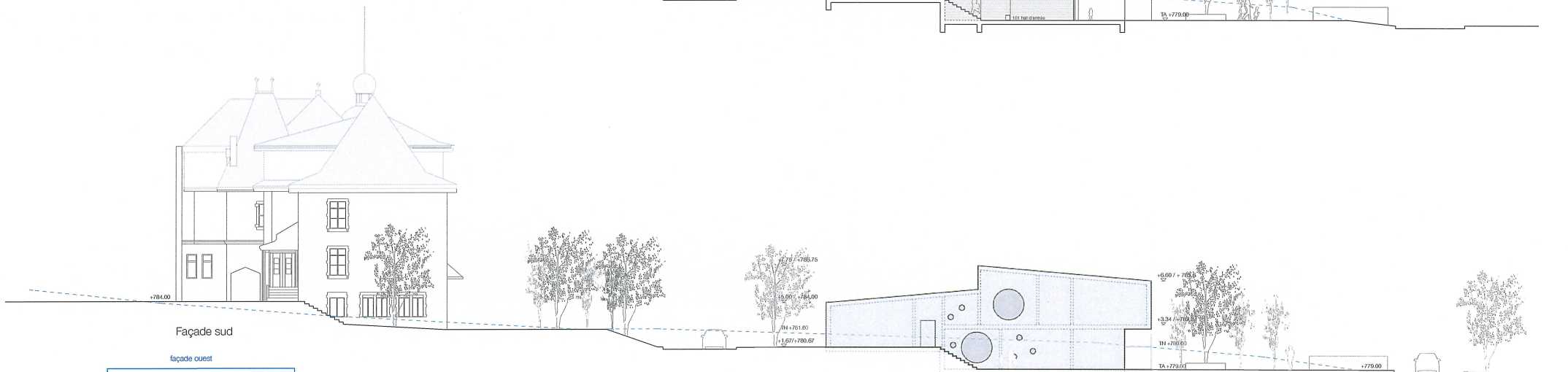
Coupe DD



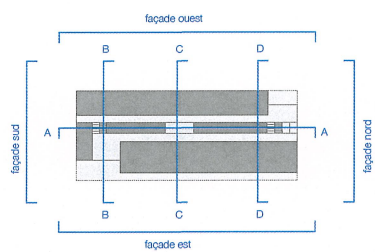
Coupe CC



Coupe BB



Façade sud



E.1:200